

Réf: Dossier 371255

Avis de constitution

SOCIETE « KONATE KARIM TRANSPORT LOGISTIQUE
CORPORATION SARL » en abrégé « 2KTLC »

Siège Abidjan Anyama extension 3, Lot 2624, Ilot
270

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 26/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KONATE KARIM TRANSPORT
LOGISTIQUE CORPORATION SARL » en abrégé « 2KTLC »

Objet : Transport public de personne et de
marchandises, commerce général, Import-export,
Mécanique générale, prestation de service divers

La participation directe ou indirecte de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Anyama extension 3, Lot 2624, Ilot 270

Dirigeant(s) M KONATE KARIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13388 du 23/12/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79281/GTCA/RC/2024 du 23/12/2024

